

SCEMI SA

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU

Questions écrites reçues avant l'Assemblée

Réponses du Conseil d'administration apportées en Assemblée

1 et 2. Question de Monsieur Nouridine MELLOUKI

Quelle est la stratégie de la direction concernant l'évolution du cours de l'action SCEMI et plus généralement qu'elle est l'intérêt de maintenir la cotation sur EURONEXT ACCESS ?

En juin 2016 une offre de rachat de 73% du capital avait été initié par Outsourcia à un prix compris entre 3.89 € et 5.50 €, une offre de sortie des minoritaires à minima sur ces mêmes bases 3 ans plus tard est-elle envisagée ?

Réponse du Conseil d'administration

Cela n'est pas à l'ordre du jour mais le conseil d'administration pourra étudier cette demande

3 Question de Monsieur Nouridine MELLOUKI

A quoi correspond la charge exceptionnelle de 170.000 € intitulé indemnité de rupture.

Réponse du Conseil d'administration

Dans le cadre de la réorganisation de notre Business Unit « Gestion des traitements Back Office BPO », attribuée à la société SCEMI. Il a été convenu d'une rupture à l'amiable avec M Alexandre Lemaire en contrepartie du renfort des équipes encadrantes de notre filiales VDS à Madagascar.

Le montant de 170.000 € correspond à la quote-part supportée par la société SCEMI relative aux indemnités de rupture à l'amiable de M Alexandre LEMAIRE.

4 Question de Monsieur Nouridine MELLOUKI

Quel est le montant du compte courant entre STEFI et OUTSOURCIA ?

Réponse du Conseil d'administration

Le montant du compte courant est de 853 981 €

5 Question de Monsieur Nourdine MELLOUKI

Quel est la répartition du capital actuellement

Réponse du Conseil d'administration

Le Groupe Outsourcia à travers ses sociétés en France et au Maroc détient toujours 73% du capital de SCEMI.

Le conseil d'administration

Fabienne Lavancier



M Younes JABRI

